

# TROUBLES DU COMPORTEMENT ET TROUBLES COGNITIFS

# TROUBLES DU COMPORTEMENT ET TROUBLES COGNITIFS

## POUR LE PERSONNEL

### LES SIGNES D'ALERTE

#### « LES SIGNES QUI DOIVENT M'ALERTER »

##### ↳ Il s'agit notamment :

- de difficultés à se concentrer, à se souvenir (oublis fréquents) ;
- de difficultés à trouver ses mots, à s'exprimer ;
- de modifications dans la capacité à s'orienter dans le temps et l'espace ;
- de modifications dans la capacité à prendre des décisions ;
- de changement de caractère (agressivité, apathie, euphorie, perte d'initiative et de motivation, indifférence à l'entourage, etc.) ;
- de perte des convenances sociales (vulgarité, désinhibition, etc.) ;
- d'apparition d'un phénomène d'errance ou d'agitation, de cris, de confusion ou de délires
- d'apparition d'un sentiment de préjudice ou de persécution (la personne se sent volée, spoliée, etc.) ;
- d'épisode de somnolence ;
- de modification concernant la toilette ou l'hygiène ;
- de modification concernant l'habillement/déshabillage ;
- de modification dans les capacités de la personne à aller aux toilettes pour uriner ou déféquer.

#### BON À SAVOIR

**Il existe de nombreux facteurs pouvant favoriser des troubles cognitifs et/ou du comportement. En tant que professionnel, il s'agit d'être plus particulièrement vigilant :**

##### ↳ Aux facteurs environnementaux :

- ruptures brutales survenant dans la vie de la personne ;
- changements d'équipe/remplacement ;
- modifications dans la vie relationnelle ;
- sur-stimulation ou sous-stimulation ;
- épisodes de canicule ;
- retour d'hospitalisation.

##### ↳ Aux facteurs individuels :

- déficiences sensorielles (perte ou altération d'un ou plusieurs sens) ;
- douleurs ;
- troubles du sommeil ;
- traitement ;
- maladie psychique et/ou somatique ;
- déshydratation.

### LES FACTEURS DE RISQUE

# TROUBLES DU COMPORTEMENT ET TROUBLES COGNITIFS

## POUR LA STRUCTURE

### ↘ METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE VEILLE PERMETTANT D'IDENTIFIER LES SIGNES DE TROUBLES DU COMPORTEMENT ET COGNITIFS

- En encourageant la personne accueillie à exprimer ses besoins et ses attentes.
- En observant les évolutions dans les attitudes, les gestes et les paroles de la personne.
- En échangeant avec la personne, mais aussi, si la personne est d'accord, avec son entourage, les membres de l'équipe<sup>73</sup> et les intervenants extérieurs qui l'accompagnent ([MT](#), [SAAD](#), [SSIAD](#), etc.), afin d'élaborer avec eux ce qui peut être mis en place à partir de la remontée d'information de la personne elle-même, de son entourage et/ou des professionnels de terrain.

### ↘ PARTAGER L'ANALYSE DES SIGNES REPÉRÉS

- En échangeant avec la personne ou, le cas échéant, avec le représentant légal, la personne de confiance, son entourage et, selon les besoins, avec l'ensemble des professionnels qui interviennent auprès de la personne ([SAAD](#), [SSIAD](#), [SPASAD](#), professionnels libéraux, etc.) dans le respect des dispositions légales en matière de partage d'informations.
- En prévoyant des temps et des outils spécifiques de partage d'informations.
- En organisant les remontées d'informations entre les professionnels de la résidence autonomie et, selon les besoins, avec les partenaires extérieurs.

### ↘ ADAPTER LES RÉPONSES LORSQUE LES PERSONNES ACCUEILLIES MONTRENT DES SIGNES DE TROUBLES DU COMPORTEMENT ET COGNITIFS

- En recherchant des réponses en équipe et en cohérence avec le projet personnalisé.
- En impliquant la personne et ses aidants dans la recherche de solutions.
- En sollicitant les partenaires et plus particulièrement le médecin traitant, gériatre, neurologue, [CTA](#), [MAIA](#), [PTA](#), etc., et les autres acteurs de prévention (ateliers mémoire organisés par les [CLIC](#), mutuelles, associations, instances d'éducation et de promotion de la santé, etc.).
- En formalisant dans le projet personnalisé les solutions proposées et les éventuelles difficultés rencontrées, voire refus.
- En évaluant en équipe les actions mises en place et leurs limites.

### ↘ SENSIBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNELS AU REPÉRAGE DES SIGNES DE TROUBLES DU COMPORTEMENT ET COGNITIFS

- En présentant à l'équipe les principaux facteurs de risques de troubles cognitifs et du comportement.
- En formalisant ces facteurs de risques dans le projet d'établissement.
- En inscrivant cette thématique dans le plan de formation.
- En encadrant l'éventuelle utilisation d'outils d'aide au repérage.
- En organisant régulièrement des temps d'échanges, notamment pour la diffusion des recommandations de bonnes pratiques professionnelles relatives aux troubles cognitifs et du comportement.

<sup>73</sup> Elle se compose de l'ensemble du personnel de la résidence autonomie : responsable, agent d'entretien, personnel de restauration, secrétaire, aides-soignants, animateurs, aide médico-psychologique,...

## RÉSULTATS ATTENDUS

L'équipe de la résidence autonomie, en contact régulier avec les personnes accueillies, connaît les principaux facteurs de risque de troubles du comportement et cognitifs, et identifie les signes d'alerte. Elle sait sur quels dispositifs (outils) s'appuyer pour faire remonter cette information. Les besoins et les attentes de la personne accueillie sont pris en compte. Il n'y a pas de rupture de parcours d'accompagnement.

## DES OUTILS<sup>74</sup> POUR ALLER PLUS LOIN...

### ↳ Sur la thématique « Maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées »

- HAS. PROGRAMME AMI – ALZHEIMER. Alerte et maîtrise de l'iatrogénie des neuroleptiques dans la maladie d'Alzheimer. Octobre 2010
- HAS. Programme pilote Psycho SA (psychotropes et sujet âgé). 2007-2010
- HAS. Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, diagnostic et prise en charge de l'apathie. 2014

### ↳ Sur la « iatrogénie médicamenteuse »

- cf. fiche-repère « risques liés à la prise de médicaments », p. 57

---

<sup>74</sup> L'ensemble des outils sont téléchargeables, ils servent de support à la formation, l'échange...